



# BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2018

## **1.0- MINISTÈRE ET GOUVERNEMENT**

### **1.1 – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire – Directeur général des finances municipales**

En date du 26 juillet, le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire a pris connaissance du rapport indépendant accompagnant les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les états financiers de la Municipalité ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers net et de ses flux financiers. Le Ministère précise que cette situation est perçue négativement par les marchés financiers et qu'elle mine la confiance des investisseurs. De plus, le ministère mentionne au directeur général, qu'il a la responsabilité, comme gestionnaire de deniers publics, de produire des états financiers qui présentent une image fidèle et conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le ministère demande au directeur général de prendre les mesures nécessaires pour que cette situation ne se reproduise pas dans les années subséquentes.

### **1.2 – Société d'habitation – Direction de l'habitation sociale**

En date du 12 juillet, La Société d'habitation du Québec (SHQ) a procédé à l'approbation des états financiers audités afin d'établir le montant de la subvention.

### **1.3 – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire – Direction régionale de la Mauricie**

En date du 3 juillet, accuse réception de notre correspondance transmise le 4 juin 2018 au MAMOT, monsieur Martin Coiteux.

### **1.4 – Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports – Julie Boulet**

En date du 20 juillet, nous accorde une aide financière maximale de 15 000\$ pour des travaux d'amélioration des routes de notre municipalité.

### **1.5 – La ministre déléguée aux Transports**

En date du 27 juillet, nous accorde, pour l'année budgétaire 2018-2019, une aide financière maximale de 45 610,50\$ devant servir à financer le projet « Sécuriser le sentier de motoneiges et de véhicules tout-terrains ».

## **2.0 - MRC ET MUNICIPALITÉS**

## **2.1 – Municipalité de Lac-aux-Sables**

Résolution #2018-07-233, Signature entente intermunicipale pour la coordination de la gestion des eaux.

## **2.2 – Municipalité de Champlain**

Résolution #2017-07-120, demande d'appui Notre-Dame-de-Montauban : demande aux Gouvernements fédéral et provincial pour la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de solutionner les problèmes de téléphonie cellulaire.

## **2.3 – Ville de Saint-Marc-des-Carières**

Résolution #SM-178-07-18, demande d'appui pour la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire.

## **2.4 – Municipalité de Saint-Stanislas**

Résolution #2018-07-87, Notre-Dame-de-Montauban – téléphonie cellulaire – appui

## **2.5 – Municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice**

Résolution #2018-07-177, appui municipalité de Notre-Dame-de-Montauban – téléphonie cellulaire.

## **2.6 – Municipalité de Saint-Casimir**

Résolution #2018-07-09-134, Appui à la demande de mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire.

## **2.7 – Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade**

Résolution #2018-07-202, Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban – Problématique de téléphonie cellulaire – demande d'appui.

## **2.8 – Municipalité de Saint-Prosper**

Résolution #2018-07-104, demande d'appui de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban permettant aux municipalités de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire.

## **2.9 – Municipalité de Batiscan**

Résolution #2018-07-206 – Appui à la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans ses démarches et représentation auprès des instances fédérales et provinciales visant la mise en place d'un programme d'aide financière afin de solutionner la problématique de téléphonie cellulaire sur leur territoire.

## **2.10 – Municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan**

Résolution #18-07-10, Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

## **2.11 – Municipalité de Saint-Narcisse**

Résolution #2018-07-11, appui à la démarche de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban concernant la problématique des ondes cellulaires.

## **3.0 - CITOYENS ET COMITÉS DE CITOYENS**

### **3.1 – Lettre de monsieur Ghislain Delisle**

Dans laquelle il mentionne qu'il a fait l'acquisition de sa propriété en 1981 et que son usage est de recevoir une roulotte depuis 1982. Il demande aux membres du conseil municipal de leur expliquer pourquoi l'article sur les droits acquis ne s'appliquent pas à l'usage de ma propriété en faisant référence au règlement de zonage #347, art. 26.4

## **4.0 - COMITÉS MUNICIPAUX**

## **5.0 - ORGANISMES DE SERVICES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX**

### **5.1- Environex**

Certificats d'analyses pour l'eau potable et l'eau brute secteur Notre-Dame et Montauban. L'eau est bonne.

### **5.2 – Mauriciennes d'influence**

En date du 24 juillet, demande de commandite pour les 20 ans du projet Mauriciennes d'influences de La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) qui se tiendra en 2019.

## **6.0 - AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS**

### **6.1 - Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.**

En date du 27 juin, demande d'une copie de tout règlement municipal adopté par la ville de Notre-Dame-de-Montauban encadrant l'installation ou l'exploitation de systèmes d'alarmes résidentiels vol/intrusion et /ou incendie reliés ou non à une centrale de télésurveillance. Réponse faite le 24 juillet, qu'aucun règlement n'a été adopté en ce sens.

### **6.2 – Société de sauvetage**

En date du 31 juillet, nous remet un feuillet intitulé Baignade parfaite, qui concerne l'aménagement et l'encadrement sécuritaires d'une piscine résidentielle. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site web au [www.baignadeparfaite.com](http://www.baignadeparfaite.com) .